

Chef de service des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Certification professionnelle de niveau 6

Certification enregistrée au RNCP sous le n°40396

Ce dispositif s'adresse aux professionnel(elle)s qui souhaitent, selon le cas, évoluer vers des fonctions de Chef(fe) de Service ou conforter leurs fonctions d'encadrement.



Prochain démarrage :	Promotions CDS66M et CDS66A : 02 et 03 octobre 2025
Modalités :	● 100% en téléprésentiel ● Matins ou après-midis
Prérequis :	● Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 et pouvoir justifier de 1 an d'expérience dans le secteur social et médico-social ● Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 et pouvoir justifier de 3 ans d'expérience en poste(s) à responsabilité * Ou sur dossier auprès du Comité de Perfectionnement de la Certification. * de service ou de projet dans le secteur social et médico-social
Durée du dispositif :	168 heures (48 demi-journées).
Niveau de sortie :	Niveau 6 (nomenclature 2019).

Objectifs & Compétences visées

- Maîtriser le cadre d'exercice de la fonction de Chef de Service.
- Acquérir les méthodologies et les outils de management d'équipes.
- Acquérir les outils de gestion et d'organisation d'un service.
- Concevoir et conduire un projet de service, un projet personnalisé, un projet professionnel.
- Gérer les parcours et les partenaires.

A l'issue de la formation « Chef de Service des établissements sociaux et médico-sociaux », le stagiaire sera capable de :

- Réaliser un projet de service social ou médico-social.
- Organiser un service social ou médico-social.
- Manager les équipes et la communication du service social ou médico-social.
- Mettre en œuvre la prise en charge des usagers du service social ou médico-social.
- Manager la qualité et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles du service social ou médico-social.

Admission

- Sur dossier et entretien à distance.
- Délais d'accès à la formation : entre deux jours et cinq semaines en fonction des financements et des pièces à réunir pour valider les prérequis.

Coût de la formation et financement

Tarifs et informations complémentaires concernant la formation « Chef de service des établissements et services sociaux et médico-sociaux » sur demande, vous pouvez nous contacter au **04 67 63 11 11** ou via le formulaire de contact :



Frais annexes

Hébergement/restauration : à prévoir si nécessaire. Pour effectuer vos réservations, une fiche "Hôtellerie et Restauration" vous sera transmise à titre informatif.

Déplacement : en fonction de l'éloignement du stagiaire.

Financement

Nos conseillers en formation sont à votre disposition pour vous aider à définir les modes de financement adaptés et vous accompagner dans vos démarches de constitution de dossier de financement.

Indicateurs de résultats

Indicateurs de résultats pour la formation "Chef de service des établissements et services sociaux et médico-sociaux" calculés sur les années 2022 à 2024

Mise à jour : 23/04/25

